

L'Adresse—M. McRae

nouvelles sources de pétrole et de gaz et ainsi résoudre d'autres problèmes énergétiques.

Nous sommes très heureux que le gouvernement ait annoncé la création d'une deuxième société énergétique. Au début, il se peut qu'elle dépende de Petro-Canada ou qu'elle en soit totalement indépendante, mais il est extrêmement important que le Canada se dote d'une deuxième société énergétique. Nous sommes heureux que le discours du trône renferme un pareil engagement.

● (1730)

Le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources est confronté à un problème très grave: celui de la conservation de l'énergie. Je pense que nous devons nous y attarder plus longuement que par le passé. Cela s'inscrit dans ma conception du nouveau monde dans lequel nous entrons. Je crains que le ministère de l'Énergie, des Mines et des Ressources, qui veille aujourd'hui surtout à l'approvisionnement énergétique, ne cherche pas suffisamment—je fais allusion aux deux gouvernements et pas à l'un ou à l'autre en particulier—à réduire la demande, à faire diminuer la consommation comme cela s'impose. Selon moi ce qu'il faut faire aujourd'hui c'est développer le secteur des énergies de remplacement et chercher à économiser l'énergie. Peut-être y aurait-il lieu de créer à cet effet un nouveau ministère ou peut-être faudrait-il procéder à une restructuration pour mettre l'accent sur ce secteur.

Le discours du trône, qui propose d'établir un prix pondéré pour le pétrole, contribue fort utilement à l'avenir énergétique de notre pays et à l'élaboration d'un mécanisme de fixation des prix à long terme répondant à la fois aux besoins des Albertains et de tous les Canadiens.

Au début de mon exposé, j'ai décrit brièvement le monde vers lequel nous évoluons et la nature de nos inquiétudes. J'ai dit que certains des problèmes apparemment presque insolubles touchaient l'économie. Certes, les temps pour l'économie canadienne s'annoncent très difficiles.

J'aimerais tout d'abord dissiper l'idée que nos vis-à-vis semblent soucieux de répandre et selon laquelle, si nous n'avons pas accepté le budget qui a été défait en décembre et qui était austère, c'est que nous n'avions pas l'étoffe voulue et que nous avons eu tort de rejeter ce budget puisqu'il nous faudrait présenter un budget analogue. Ce budget était austère, je le reconnais, mais il était aussi insensé. Je ne puis croire qu'un gouvernement soucieux surtout de juguler l'inflation au moyen de son budget puisse venir proposer au Parlement une taxe d'accise de 18c. qui aurait contribué à hausser précisément le taux d'inflation de 1.5 ou 2 p. 100. La plupart des économistes reconnaissent que c'est l'effet qu'elle aurait eu. Les députés alors dans l'opposition n'avaient rien contre l'idée que le gouvernement devaient trouver plus d'argent et réduire le déficit—personne ne le contestait. Ce que nous disons, c'est que vous n'aviez pas besoin de hausser le taux d'inflation de 1.5 ou 2 p. 100 pour atteindre cet objectif.

C'était là une différence fondamentale entre notre conception et la leur. Le fait n'est pas que nous n'aurions pas accepté un budget austère: il s'agissait plutôt d'une mesure absurde à prendre, une mesure inopportune qui ne répondait pas à l'attente des Canadiens.

Des voix: Bravo!

M. McRae: Je me suis présenté devant l'électorat canadien. J'ignore s'il y avait une part de supercherie à cela ou si ce ne fut que l'effet du hasard, mais les gens finirent par croire qu'il fallait qu'augmente le prix de l'essence et que la taxe de 18c. allait contribuer d'une certaine manière à produire plus d'essence. Ce n'était pas vrai. Il ne s'agissait que d'une contribution additionnelle aux recettes fiscales générales. Je trouve bien difficile de toujours répéter cela jour après jour. Il faut accepter que nous n'avons pas défait le gouvernement parce qu'il nous avait proposé un budget austère. Nous l'avons défait parce que cette taxe d'accise de 18c. n'avait pas de sens.

Une voix: Que dire des sondages Gallup?

M. McRae: Cela n'a rien à voir avec les sondages Gallup. Vous preniez plaisir à nous provoquer, mais le fait est que la taxe de 18c. était inopportune parce qu'elle aurait accru le taux de l'inflation de 1.5 à 2 p. 100.

Depuis deux ans au moins, nous sommes confrontés à des taux d'intérêt exceptionnellement élevés; au cours des 12 ou 15 derniers mois, ils ont atteint un point où ils causent de très graves problèmes au sein de l'économie canadienne. Je ne suis pas convaincu que notre gouvernement ou le gouvernement conservateur ait attaqué ce problème de façon globale et j'ai été ravi d'entendre le ministre des Finances (M. MacEachen) déclarer qu'il désirait en savoir plus long et entendre davantage de suggestions originales . . .

Une voix: Il n'écoute pas.

M. McRae: C'est parce qu'on ne lui a rien dit qui vaille la peine d'être écouté. Je ne suis pas convaincu que nous nous soyons attaqués de la bonne façon aux problèmes qui assaillent les propriétaires, la petite entreprise et l'industrie de la construction domiciliaire. Dans ma circonscription, une société d'ingénierie compétente de dimensions moyennes n'a aucun contrat. Personne ne s'y présente en disant: «Je songe à ceci, je crois que nous devrions construire telle et telle chose.» On ne voit pas cela. Il y a une lacune fondamentale à la base même de notre industrie du bâtiment. C'est un problème très grave. J'espère qu'il disparaîtra, mais je ne pense pas que les solutions actuelles fassent l'affaire. Je ne pense pas qu'il suffise de dire que nous allons tenter de venir en aide à ceux qui autrement ne pourront pas survivre. Je félicite le gouvernement de vouloir prendre des mesures dans ce sens, mais, à mon avis, nous devons faire davantage.

Pendant la 31^e législature, les arguments avancés pour justifier les taux d'intérêt élevés m'ont laissé très perplexe. On a parlé de taux d'inflation très élevés et fait des comparaisons entre les États-Unis et le Canada. On a déclaré que les taux d'intérêt étant élevés aux États-Unis, ils devaient, en conséquence, l'être aussi au Canada. Lorsque vers la fin d'octobre dernier nous avons rencontré M. Bouey au comité des finances, ses réponses ne m'ont nullement satisfait car, au fond, en prenant le taux d'intérêt réel, c'est-à-dire le taux préférentiel moins le taux d'inflation, je constatais que le Canada avait, et de loin, le taux d'intérêt réel le plus élevé de tous les membres du Groupe des sept. Le nôtre s'établissait à 5.5 p. 100. Je n'ai pas les chiffres de cette période avec moi en ce moment, mais en mars le taux était de 5.5, alors qu'aux États-Unis il était de